

**FR - Tobam creuse son sillon à l'international**

Jean-François Tardiveau 26/02/2014

**Tobam** ne connaît pas la crise. En 2013, la société de gestion a multiplié par deux ses actifs sous gestion. De 2,778 milliards de dollars au 31 décembre 2012, ils ont atteint 5,568 milliards douze mois plus tard. Qui plus est, grâce à un effet souscriptions nettes représentant 2 milliards de dollars, le solde représentant l'effet performance.

Interrogé par Newsmanagers, son président **Yves Choueifaty** a confirmé la vocation internationale de sa société dont 20 % des encours viennent d'outre-Atlantique et 73 % d'Europe du nord - et 8 % seulement de France. Une "anomalie" que l'emblématique responsable de **Tobam** regrette tout en pointant l'absence dans l'Hexagone d'une culture de l'épargne de long terme, "où le système des retraites par répartition est assimilable à un système par capitalisation de la dette"...

L'Amérique développant une autre culture économique, **Tobam** a ouvert un bureau à New York quelques jours avant la fin de l'année dernière avec l'ambitieuse volonté de porter le poids de la clientèle américaine à 50 % de ses encours à un horizon de deux années. Pour se faire, le recours à un partenariat dans le monde de la distribution est envisagé. "Le développement de **Tobam** repose sur deux principes", indique **Yves Choueifaty** : "fabriquer sa légitimité en termes de gestion puis mettre en levier cette légitimité via un partenariat dans la distribution."

Pour l'Asie et le Moyen-Orient, où logiquement un bureau **Tobam** devrait être ouvert à terme, la société de gestion s'appuie aujourd'hui sur les forces de distribution d' **Amundi** qui a pris, l'an dernier, un ticket de 17,08 % au capital - aux côtés de Calpers qui en détient 12 %. Cette répartition pourrait-elle se modifier ? **Yves Choueifaty** botte en touche, préférant se polariser sur les résultats de ces rapprochements, notamment avec **Amundi**. Plutôt modeste en 2013, avec moins de 100 millions de dollars, la collecte via le géant français devrait connaître un "très bon premier trimestre", de l'aveu du responsable, fruit de succès en Asie et au Moyen-Orient...

En termes de développement, **Tobam** qui s'adresse essentiellement aux investisseurs institutionnels et pour une faible part aux banques privées, n'entend pas se fermer les portes d'autres clients, à l'image des conseillers en gestion de patrimoine indépendants pour qui sa gestion basée sur la diversification de l'investissement et l'anti-benchmark, doit être appréciée. Mais, fidèle à ses principes, cette entreprise ne se fera pas sans association dans le monde de la distribution. Reste à savoir comment ce développement pourra prendre corps. Car dès aujourd'hui, **Yves Choueifaty** prévient : si la taxe sur les transactions financières – qui n'est encore qu'une fiction selon ses termes – devait voir le jour et pénaliser ses clients, elle pourrait le conduire à prendre des décisions pour s'y soustraire. A commencer par la transformation de la nature juridique de ses fonds, tous actuellement de droit français.

Cet article a été imprimé depuis le site [www.newsmanagers.com](http://www.newsmanagers.com).

La reproduction de cet article n'est autorisée que dans la limite d'une copie et pour un usage strictement personnel.

Toute autre utilisation nécessite une autorisation préalable de L'Agefi.

© L'Agefi - 2011